

METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 32	Absent(s) excusé(s) : 13	Absent(s): 5	Pouvoir(s):
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	--------------	-------------

Date de convocation : 4 juin 2019

Vote(s) pour: 34 Vote(s) contre: 0 Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 11 juin 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2019-06-11-BD-6:

Etudes en matière de planification intercommunale : affectation de l'Autorisation de Programme.

Rapporteur: Monsieur Roger PEULTIER

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Code des Marchés Publics,

VU le vote du Budget Primitif 2019,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 18 décembre 2017 "Plan Local d'Urbanisme, document en tenant lieu ou carte communale : exercice de la compétence et achèvement des procédures communales par Metz Métropole au 1er janvier 2018",

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 18 mars 2019 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur le territoire de la Métropole,

CONSIDERANT la nécessité d'engager les premières études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi),

DECIDE d'affecter, au chapitre 20, à hauteur de 1 922 200 € l'Autorisation de Programme 19ATDT01 – Planification intercommunale comme suit :

AP 19ATDT01 - Planification intercommunale	1 922 200 €	
Déjà affecté	0€	
Affectation demandée	1 922 200 €	
Affectation totale	1 922 200 €	
Affectation disponible	0 €	

Pour extrait conforme Metz, le 12 juin 2019 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

Résumé de l'acte 057-200039865-20190611-06-2019-DB6-DE

Numéro de l'acte :

06-2019-DB6

Date de décision :

mardi 11 juin 2019

Nature de l'acte :

DE

Objet:

Etudes en matière de planification intercommunale : affectation de l'Autorisation de Programme

Classification:

7.1 - Decisions budgetaires

Rédacteur:

Catherine DELLES

AR reçu le :

13/06/2019

Numéro AR:

057-200039865-20190611-06-2019-DB6-DE

Document principal:

70 DE-6.pdf

Historique:

Catherine DELLES
Catherine DELLES
ssion
ure
reçu